



BOURG

Une enceinte entoure Ville-Marie. Des chemins relient la ville aux missions situées au nord, à l'est et à l'ouest.

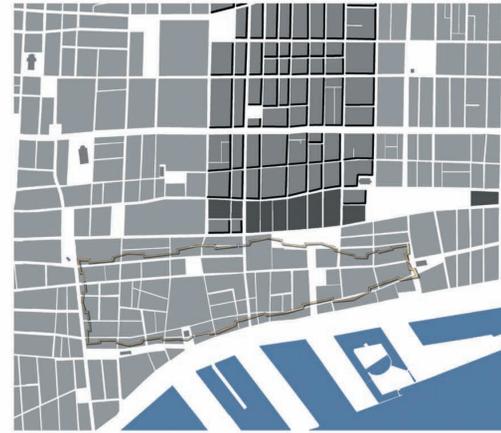


FAUBOURGS

Les premiers faux-bourgs bordent la rue Notre-Dame et le chemin Saint-Laurent. La démolition des remparts laisse une vide à construire.



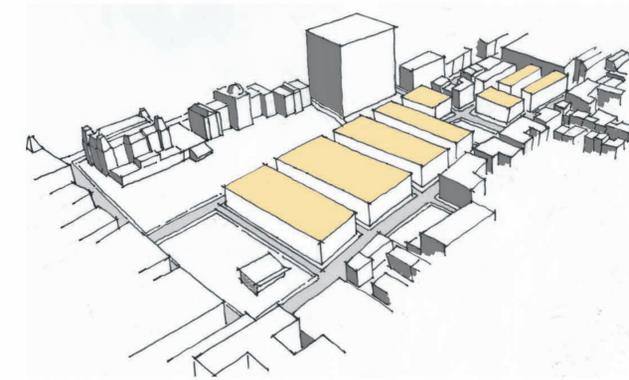
A N C R A G E



TRAME URBAINE

Le prolongement vers le sud des rues parallèles au boulevard Saint-Laurent reconstitue la continuité de la trame.

D É M A R C H E



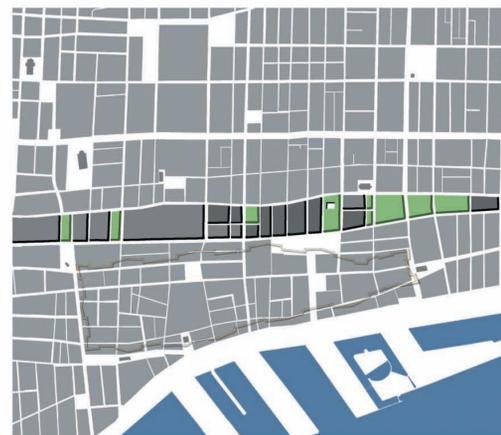
ILOTS

Les ilots sont subdivisés dans l'axe est-ouest, en fonction des rues et des ruelles existantes. La largeur de la rue Viger est diminuée et son tracé est redressé suivant l'angle de la rue Saint-Antoine.



MÉTROPOLE

Tel que prévu par le plan des Commissaires, une ceinture de boulevards et de places relie le bourg et ses faubourgs.



AXE DE TRANCHÉE

Le Palais des congrès recouvre l'autoroute mais sa masse interrompt les déplacements nord-sud. Le projet s'inscrit dans la séquence des places Victoria, Riopelle et Viger et renforce la perméabilité de la trame en prolongeant les rues existantes.



PLACES

Deux ilots sont aménagés en places publiques. Du côté ouest, s'ouvre la place de l'ancienne porte Saint-Laurent. À l'est, la place Marcelle-Ferron, située au dessus de la station de métro Champ-de-mars, répond à la place Jean-Paul-Riopelle, un autre signataire du Refus Global.



AGGLOMÉRATION

Un réseau autoroutier dessert les banlieues de l'agglomération. L'autoroute Ville-Marie, construite en tranchée, sépare les deux formes urbaines distinctes.



ESPACES PUBLICS

Les espaces publics occupent des ilots significatifs de la trame urbaine et forment ensemble un réseau hiérarchisé.



CADRE BATI

Les bâtiments adoptent un gabarit qui correspond à celui du cadre bâti environnant en préservant les vues vers le centre-ville et le mont Royal depuis le promontoire de l'Hotel-de-Ville.

Les bâtiments les plus hauts encadrent les places publiques.



PROJET

- 1. Métro Champ-de-mars
- 2. Place Marcelle-Ferron
- 3. Champ-de-mars
- 4. Place Saint-Laurent

